

RECRUTEMENT A UN CONTRAT DOCTORAL A L'ED SMRE



Le candidat prend connaissance de la note d'information et des conditions pour postuler à un contrat doctoral à l'ED SMRE

disponible sur le site internet de l'ED



Il consulte sur les sites internet des laboratoires/sur ADUM, les sujets de recherches proposés par les porteurs de projet, les laboratoires



Le candidat prend contact avec le directeur de thèse (DT) qui l'auditionne



Commission d'admission



Il transmet à l'ED le dossier selon les conditions et le calendrier déterminés annuellement par l'ED SMRE



Le candidat réunit les pièces administratives nécessaires à son inscription et complète le dossier d'inscription* (avec l'aide de son DT) *disponible sur le site internet de l'ED



Cela repose sur un libre accord entre le candidat et la direction de thèse et le laboratoire



le candidat est accepté =>
Il confirme à l'ED son acceptation
Il créé son profil sur ADUM
(cf vademecum création de profil)
Il remplit les champs et finalisation du
profil.







Accès sur Adum et imprime : l'autorisation inscription , la convention de formation, la Charte du doctorat et la fiche RGPD

Assure la signature par les parties prenantes (direction thèse, DU, DED)



Elle contrôle le dossier, donne son visa, valide l'inscription dans ADUM et l'inscription administrative peut être faite...

Après transmission des

documents à l'ED SMRE.



Le candidat complète les documents relatifs à sa prise en charge financière et l'établissement du contrat doctoral.

*disponibles sur le site internet de l'ED

Le doctorant s'inscrit administrativement dans son établissement *









*Avant de s'inscrire dans un établissement d'enseignement supérieur, le candidat doit fournir une attestation d'acquittement de la Contribution vie étudiante et de campus (CVEC)

